

01.12.2014

Compte rendu de la 1ère semaine

Le Conseil des États a rejeté l'initiative populaire « Économie verte », tandis qu'il a accepté le contre-projet indirect. economiesuisse s'oppose à l'une comme à l'autre. La Suisse doit respecter ses engagements selon le Protocole de Kyoto. Pour ce faire, le droit suisse doit tenir compte des mesures visant une réduction des émissions de CO2 prises à l'étranger. En ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations du GAFI, le Conseil national a soutenu des solutions acceptées à l'échelle internationale pour des points importants. Au sujet des paiements en espèces, les Chambres doivent encore trouver un compromis. Enfin, dans le débat sur le budget 2015, la Chambre du peuple a voté des dépenses supplémentaires. Au vu de projets importants en préparation, dont la réforme de l'imposition des entreprises III, ces décisions vont dans la mauvaise direction.